



Communiqué

Le 15 Avril 2013

## L'Ontario adhère à une norme de premier ordre en matière de protection de la vie privée

La commissaire Cavoukian et la fonction publique de l'Ontario lancent le nouveau centre d'excellence *Protection intégrée de la vie privée*

TORONTO, ON (le 15 avril 2013) – La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, Ann Cavoukian, Ph. D., a présenté aujourd'hui un centre d'information dont l'objet est de sensibiliser et d'informer davantage les membres de la fonction publique de l'Ontario (FPO) sur les meilleures pratiques de protection de la vie privée, afin d'assurer l'excellence en matière de protection des renseignements personnels.

Le centre d'excellence *Protection de la vie privée* est un projet conjoint entre le Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et le ministère des Services gouvernementaux (MSG). Ce nouveau centre imprimera une culture axée par défaut sur le respect de la vie privée à tous les programmes nouveaux et actuels du gouvernement de l'Ontario. Il offre des conseils et des renseignements au sujet des pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée, de même que du matériel didactique et des ressources additionnelles. Ce matériel inclut des livres blancs et des études de cas de divers secteurs, dont les télécommunications, les technologies, les soins de santé, les transports et l'énergie. Le centre sert de ressource aux nombreux professionnels de la FPO pour la conception de projets, la gestion de l'information, la gestion de projets d'architecture et le service à la clientèle, et ce, au sein d'un large éventail d'institutions, allant des organismes provinciaux aux commissions et conseils municipaux, en passant par les commissions des services policiers et conseils scolaires et quantité d'autres.

Faits en bref :

- Le centre d'excellence *Protection intégrée de la vie privée* fournira des ressources et des renseignements à plus de 65 000 membres de la FPO.
- Le MSG encourage l'excellence des pratiques de gestion de l'information au sein des ministères et organismes gouvernementaux de l'Ontario. Le ministère exerce un leadership stratégique auprès de la FPO dans le cadre d'une grande diversité d'activités liées à la gestion de l'information, y compris la planification et l'élaboration de politiques et de normes.
- La *Protection intégrée de la vie privée* offre un cadre d'action mis au point par la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, Ann Cavoukian. L'initiative vise à intégrer de façon proactive la protection de la vie privée aux normes de conception des technologies de l'information, des pratiques organisationnelles et des architectures de systèmes en réseau.
- L'initiative fondée sur la *Protection intégrée de la vie privée* a été approuvée à l'unanimité à titre de cadre international pour la protection de la vie privée en 2010 et a depuis été traduite en plus de 30 langues officielles!



Citations :

« Dans un monde de nouvelles technologies en constante évolution, le droit à la protection de la vie privée est plus important que jamais. Nous devons demeurer vigilants par rapport à la protection de la vie privée, fondement de toutes nos libertés. Le nouveau centre d'excellence *Protection intégrée de la vie privée* veillera à ce que l'Ontario demeure un chef de file mondial en matière de services gouvernementaux et de protection des renseignements personnels. »

Ann Cavoukian, Ph. D.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario

« Le centre d'excellence *Protection intégrée de la vie privée* réaffirme le profond engagement du gouvernement de l'Ontario à l'égard de la protection de la vie privée. Je félicite Mme Cavoukian d'avoir fait preuve de vision au moment de concevoir ce partenariat tout à fait unique entre son bureau et le gouvernement de l'Ontario et pour son leadership qui en a permis la concrétisation. »

Harinder Takhar

Ministère des Services gouvernementaux

« Le centre d'excellence illustre l'engagement ferme de la fonction publique de l'Ontario à l'égard de la protection de la vie privée. Le cadre d'action de la *Protection intégrée de la vie privée* encouragera les représentants de la FPO à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de pratiques efficaces à ce chapitre. »

David Nicholl

Directeur de l'information, gouvernement de l'Ontario

*Relations avec les médias :*

Trell Huether

Spécialiste des relations avec les médias

Bureau : 416 326-3939

Cellulaire : 416 873-9746

Numéro sans frais : 1 800 387-0073

[media@ipc.on.ca](mailto:media@ipc.on.ca)